

Responsabilité sociale des entreprises et développement: Vers un nouvel ordre du jour?

Rapport de la Conférence de l'UNRISD
17-18 novembre 2003, Genève

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Corporate Social Responsibility and Development: Towards a New Agenda* (Conference News, UNRISD/CN13/04/1, July 2004). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

Table des matières

Vue d'ensemble

I. RSE et développement

II. De nouvelles relations avec les STN

III. Responsabilité des entreprises et encadrement international des STN

IV. Vers un nouvel ordre du jour?

Ordre du jour

Conférenciers et présidents

Sigles

Vue d'ensemble

Avec la croissance rapide des sociétés transnationales (STN) en nombre et en taille, leur omniprésence dans le monde et leur visibilité dans la vie quotidienne, les inquiétudes suscitées par leurs effets sur la société, l'environnement et le développement se sont aggravées. Pour y répondre, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à adopter des initiatives volontaires, dont la nature varie mais qui sont censées améliorer leur bilan environnemental, les conditions de travail des travailleurs et les relations avec eux, avec les consommateurs, les collectivités locales, les militants et autres parties concernées. La "responsabilité sociale des entreprises" (RSE) s'exerce au travers de politiques et de pratiques spécifiques – codes de conduite, systèmes de gestion de l'environnement, consultations avec les diverses parties concernées, investissement dans la collectivité et initiatives philanthropiques, présentation de rapports, audits et certification liée à des aspects sociaux et environnementaux. Contrairement à la situation des décennies précédentes, les institutions de l'Etat ont en partie abandonné la responsabilité de la réglementation aux entreprises, à leurs associations et aux organisations de la société civile (OSC).

Si le mouvement des entreprises "socialement responsables" a pris de l'ampleur, le débat international sur ses avantages et ses limites s'est lui aussi amplifié. L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) s'est particulièrement intéressé aux retombées de ce mouvement sur le développement. L'inquiétude montant, les partisans d'une réglementation contraignante obligeant les entreprises à rendre des comptes, et d'un droit international qui permette de contrôler les activités des STN, ont vu grossir leurs rangs.

Pour examiner ces questions, l'UNRISD a organisé la conférence qui fait l'objet de ce rapport et qui a attiré 200 participants, venus principalement des institutions des Nations Unies, d'OSC, de centres de recherche et d'organismes au service de la RSE. La conférence avait quatre objectifs principaux:

- présenter les résultats des recherches consacrées par l'UNRISD¹ et d'autres organismes aux effets des politiques et pratiques des entreprises sur le développement;
- examiner les perspectives ouvertes par les partenariats public-privé et les systèmes d'encadrement non gouvernementaux, ainsi que les limites de ces nouveaux types de relations avec les STN;
- débattre du contenu et de l'importance des propositions, revendications et campagnes récentes tendant à ce que les entreprises aient désormais des comptes à rendre et
- examiner la part que l'ONU prend ou devrait prendre au mouvement qui se dessine dans ce sens et à l'encadrement international des STN.

Le présent rapport résume les exposés, discussions et débats en les organisant autour de quatre sujets d'analyse: la responsabilité sociale des entreprises et ses effets sur le développement; l'évaluation des initiatives multipartites et des partenariats public-privé; l'obligation pour les entreprises de rendre des comptes et le rôle d'encadrement des Nations Unies; et le sens dans lequel l'ordre du jour de la RSE évoluera à l'avenir.²

Les discussions au cours de la conférence ont montré que le discours de la RSE et certaines initiatives volontaires avaient effectivement décollé depuis dix ans. Mais les chercheurs qui se sont intéressés à l'étendue et aux effets de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les pays en développement ont contesté le nombre d'entreprises sérieusement engagées et la façon qu'ont les STN d'imposer des mesures de responsabilisation sociale à leurs fournisseurs et, par là, aux pays en développement. Ils ont regretté que certains problèmes graves de développement restent le plus souvent étrangers à l'ordre du jour de la RSE. Ces problèmes sont notamment la pauvreté, l'évasion fiscale, la fixation des prix de cession interne et les pressions qu'exercent les entreprises pour imposer des politiques régressives, ainsi que la capacité limitée de nombreuses micro-entreprises et petites et moyennes entreprises (PME) à relever les normes et à concurrencer les STN.

On a tenté de remédier à certaines des limites des démarches volontaires en mettant en place de nouveaux types d'institutions de contrôle, liées à des initiatives dites multipartites ou à des systèmes non gouvernementaux d'encadrement, qui fixent des normes et encouragent les sociétés commerciales à présenter des rapports, à se soumettre à des contrôles, des audits et à obtenir des certificats. Certaines de ces initiatives constituent des formes d'encadrement novatrices, adaptées aux réalités nouvelles de la mondialisation et de la gouvernance démocratique mondiale. Pourtant, on peut s'interroger sur leur efficacité future en matière d'encadrement, étant donné leur coût, leur complexité et leur tendance à se multiplier, à diverger et à se concurrencer. Divers participants ont plaidé pour une meilleure coordination des démarches, une part plus grande faite aux procédures de dépôt de plaintes et réclamé plus

¹ Depuis 2000, l'UNRISD coordonne un projet international, Encourager les entreprises à assumer leurs responsabilités dans les pays en développement – Potentiel et limites des initiatives volontaires, qui a consisté en la conduite de recherches dans sept pays en développement et en études thématiques sur l'encadrement juridique des STN, le mouvement militant pour que les sociétés commerciales soient comptables de leurs actes et les partenariats public-privé. Ces travaux et la conférence elle-même ont été financés en partie par la Fondation MacArthur.

² Pour mieux rendre compte des débats de la conférence, ce document est organisé par thèmes et questions et non selon l'ordre chronologique des exposés et des discussions inscrits à l'ordre du jour de la réunion (voir pages XX). Selon cette présentation, qui tente d'approfondir l'analyse, les arguments principaux ou les recommandations des orateurs sont mentionnés tout au long du rapport.

de compréhension pour la situation des PME dans les pays en développement. La conception et la mise en œuvre des initiatives volontaires et multipartites doivent aussi s'ouvrir plus largement à la participation, et cela à divers égards: les initiatives elles-mêmes devraient venir davantage de la base, plutôt que du sommet; des parties concernées dans les pays en développement devraient être associées à l'élaboration et à l'application des mesures de responsabilisation et les OSC engagées devraient être réellement représentatives des principales parties concernées, telles que les employés; enfin, il faudrait s'efforcer non seulement d'améliorer les conditions de travail des employés mais aussi d'étendre leurs droits et leurs pouvoirs.

Les propositions et revendications récentes qui privilégient les dispositifs obligeant les sociétés à rendre des comptes et un encadrement juridique sont apparues, aux yeux de nombreux participants, comme un important correctif de la déréglementation et des initiatives volontaires, non contraignantes, qui ont été privilégiées au cours des 20 dernières années. Les nouvelles approches essaient aussi de maintenir au centre des préoccupations les questions essentielles, qui touchent au pouvoir, aux privilèges et aux devoirs des sociétés commerciales et qui ont été souvent ignorées dans le discours et les mesures de responsabilisation sociale. Toutefois, le mouvement, encore naissant, qui veut obliger les sociétés à rendre des comptes et les organisations non gouvernementales (ONG) du Nord, qui sont en première ligne, doivent s'attendre à rencontrer des obstacles de taille. Il leur faudra notamment former de larges coalitions avec des syndicats et des OSC du Sud, ainsi qu'avec leurs alliés dans les gouvernements, les partis politiques et les entreprises pour mobiliser des appuis et vaincre la résistance.

Les exposés de plusieurs fonctionnaires de l'ONU et d'autres intervenants ont mis en évidence la nature éclectique du rôle que joue l'ONU dans l'encadrement des STN. Le Contrat (ou Pacte) mondial a suscité un long débat car, si certains participants l'ont trouvé utile comme lieu de dialogue et d'apprentissage, d'autres ont constaté avec inquiétude que le Contrat mondial et les partenariats ONU-entreprises avaient empêché d'envisager des méthodes d'encadrement plus efficaces et contribué davantage à légitimer les STN et à faciliter leurs affaires dans les pays en développement qu'à améliorer de façon notable leur bilan social et environnemental. Les Normes des Nations Unies sur les responsabilités des STN et autres entreprises commerciales en matière de droits de l'homme, élaborées récemment, ont été généralement vues d'un bon œil, bien que leur avenir politique ait été considéré comme des plus incertains. Les discussions de la conférence ont abouti à plusieurs propositions de réforme, à commencer par une application effective des normes et des instruments existants. Il a été ainsi proposé de se servir du pouvoir qu'a l'ONU comme acheteur pour privilégier les entreprises qui assument leurs responsabilités sociales; de renforcer le rôle d'observation et d'investigation qui échoit aux organes de l'ONU et d'entreprendre une tâche de plus longue haleine consistant à mettre en place une réglementation internationale complète, qui traite non seulement de la protection des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement mais aussi de la fiscalité et de la concurrence.

La portée, l'étendue et la qualité de la responsabilisation sociale des entreprises dépendent essentiellement des contextes institutionnels et politiques dans lesquels elles évoluent: ce constat a été l'un des leitmotivs de la conférence. Malgré certaines tendances dans le mouvement des entreprises socialement responsables à considérer les démarches volontaires comme un substitut de la loi et de la réglementation publique, les discussions ont mis en évidence le rôle crucial de la gouvernance publique – entendant par là à la fois les mesures gouvernementales, mais aussi le militantisme de la société civile, la réglementation

internationale et les institutions qui s'appuient sur des droits – pour obtenir des entreprises des pratiques appropriées, ainsi que l'importance de mieux conjuguer démarches volontaires et démarches légalistes. Elles ont également souligné la nécessité pour les responsables politiques et les spécialistes de la RSE d'être plus attentifs à l'impact des STN sur le développement, ainsi qu'aux priorités et à la situation réelle des pays en développement.

I. RSE et développement

L'appui potentiel considérable que trouve la RSE auprès des gouvernements, des institutions internationales et de certains secteurs de la société civile et du monde des affaires laisse à penser que le développement a beaucoup à gagner d'une responsabilisation sociale des entreprises. Comme l'a observé Thandika Mkandawire (Directeur de l'UNRISD) dans son allocution d'ouverture, le discours et l'ordre du jour de la RSE sont maintenant bien différents de ce qu'ils étaient dans les années 80, lorsque les STN et les institutions financières internationales s'intéressaient aux moyens "d'accélérer l'investissement étranger direct en libéralisant le commerce et les investissements, sans guère se soucier des effets de ces mesures sur la société, l'environnement et les droits de l'homme". On est davantage conscient aujourd'hui de la nécessité de renforcer ou de créer des institutions qui favorisent la RSE et une bonne gouvernance.

Au cours des dix dernières années, partisans et détracteurs de la RSE se sont inquiétés de la difficulté d'élargir le cercle des sociétés parties à des initiatives volontaires et des problèmes liés à l'inapplication des normes. Mais, comme l'a expliqué Peter Utting (Directeur adjoint de l'UNRISD et coordinateur des recherches sur la RSE), le débat à ce sujet a considérablement évolué. Si la polémique du début des années 90 – entre ceux qui voyaient dans la RSE une proposition "gagnant-gagnant" et ceux qui n'y voyaient qu'une opération de cosmétique ou de façade – persiste encore, d'autres questions ont fait leur apparition. Certaines sociétés commerciales vont davantage au-devant de ce que l'on attend d'elles et sont plus conscientes des limites de l'autoréglementation. Les détracteurs se demandent non seulement si les sociétés commerciales font ce qu'elles disent faire, mais aussi comment elles s'y prennent. Et ils doutent aussi que la RSE puisse réellement contribuer au développement, même si de nombreuses sociétés s'investissent davantage.

Les effets au niveau national

Les chercheurs de plusieurs pays en développement ont révélé que le discours de la RSE et certaines initiatives avaient effectivement décollé. Cependant, ils ont contesté le nombre d'entreprises sérieusement engagées et la façon d'imposer aux fournisseurs des mesures de RSE et regretté que certains problèmes de développement – auxquels les STN ne sont pas étrangères – soient encore largement ignorés.

Afrique du Sud

David Fig (Université du Witwatersrand) a expliqué que, dans certains secteurs d'activité, les sociétés commerciales d'Afrique du Sud, surtout les grandes sociétés d'exportation ou ouvertes sur le monde, adoptaient des initiatives de responsabilisation sociale, mais que non seulement celles-ci restaient largement inappliquées, mais ne s'attaquaient pas non plus aux "vrais problèmes du développement". Les tentatives faites pour combattre le "principal problème du développement" – soit l'exclusion sociale et économique des Noirs sud-africains – par des mesures d'équité devant l'emploi et d'autonomisation économique des Noirs ont souvent profité à ceux qui avaient déjà accès aux compétences et au capital et n'ont pas réussi

à réduire sensiblement la pauvreté. La sécurité alimentaire non plus n'a pas suffisamment retenu l'attention. La RSE s'exerce ainsi dans un contexte où l'on applique deux poids deux mesures, car les investissements consentis dans l'énergie nucléaire, les technologies de modification génétique et les hauts fourneaux d'aluminium vont à l'encontre des engagements qu'ont pris à la fois le gouvernement et les entreprises de promouvoir un développement durable. Les entreprises ne sont pas les seules responsables de cette situation. Celle-ci est aussi favorisée par l'Etat, qui est passé d'une stratégie néo-keynésienne à une stratégie néolibérale et n'est pas parvenu à faire respecter les lois sur l'environnement, ce qui s'explique en partie par la relative apathie de la société civile devant certaines questions.

Mexique

David Barkin (Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco) a constaté que les sociétés implantées au Mexique réagissaient très différemment selon qu'il s'agissait de leur responsabilité environnementale ou de leur responsabilité sociale. Nombreuses sont les grandes entreprises, de divers secteurs, qui sont actives sur le plan environnemental, en particulier sur celui de l'éco-efficacité. Et une foule d'organisations, liées aux entreprises, au gouvernement, au secteur non gouvernemental, aux universités et organisations internationales se sont mobilisées pour prôner la responsabilité environnementale. Les PME ont été moins actives. Les questions de responsabilité sociale ont surtout visé le secteur des *maquiladoras* (usines de montage pour l'exportation) et ce sont les organisations de consommateurs et les syndicats des Etats-Unis, du Canada et leurs homologues mexicains qui les ont soulevées avec le plus de véhémence. Dans d'autres secteurs, la RSE est souvent entendue au sens étroit de philanthropie. Le peu d'attention porté aux questions de la RSE s'explique dans une large mesure par le contexte légal et politique dans lequel fonctionnent les entreprises:

Les entreprises s'implantent au Mexique, attirées par sa main-d'oeuvre peu coûteuse et un cadre administratif laxiste, et le gouvernement essaie d'assouplir encore les restrictions en vigueur et d'alléger la charge fiscale des sociétés. Dans un tel environnement politique, il ne faut pas s'étonner que des gestes paternalistes de charité soient acceptés comme un substitut de responsabilité sociale. ... Il en va tout autrement pour les questions d'environnement ... à cause des bienfaits assez largement reconnus qui en résultent pour la collectivité et de l'émulation entre partenaires commerciaux, qui réclament chacun de leur côté la mise en application des lois.

Chine

Monina Wong (Hong Kong Christian Industrial Committee / HKCIC) a montré combien il était difficile, étant donné les variations entre secteurs, de généraliser sur le thème de l'efficacité et des effets des initiatives de responsabilisation sociale. Dans l'industrie du jouet, par exemple, une campagne internationale, à laquelle ont participé des ONG implantées à Hong Kong, des syndicats et leurs homologues internationaux, a permis d'obtenir certaines améliorations des normes du travail. Dans beaucoup d'autres secteurs, cependant, rares sont les pressions ou incitations à la responsabilisation sociale. En fait, les conditions structurelles – soit abondance d'une main-d'œuvre bon marché prête à accepter des emplois "3D" (pour *dirty, demanding* et *dangerous*, soit sales, astreignants et dangereux), un environnement légal peu contraignant, dans lequel les lois du travail restent souvent lettre morte, et l'absence de liberté d'association et de négociation collective – sont telles que "l'incitation au non-respect des lois est toujours plus forte que l'incitation au respect". Rendant compte de ses propres

recherches sur les conditions de travail en Chine méridionale dans des industries à forte intensité de main-d'œuvre qui livrent leurs produits à des sociétés internationales, Monina Wong a distingué trois catégories d'entreprises. Dans la première catégorie, la responsabilité sociale de façade prédomine. On y trouve, par exemple, de nombreux fournisseurs de sociétés productrices d'ordinateurs qui ont pignon sur rue dans le Nord: ce sont des "sweatshops high-tech" où ne sont appliqués ni le code national du travail ni les codes de conduite des STN. A la deuxième catégorie appartiennent les entreprises dont les initiatives de responsabilité sociale sont dues à la peur du gendarme. De nombreuses usines de jouets et de confection en font partie. Les initiatives de responsabilité sociale sont appliquées de manière autoritaire par les STN qui en achètent les produits. Les coûts de la mise en conformité ne sont pas partagés entre acheteurs et fournisseurs, et les employés sont pressés de ne rien révéler de leurs conditions réelles de travail aux contrôleurs et aux visiteurs extérieurs. De plus, les fournisseurs ont de la peine à maintenir les améliorations apportées aux normes du travail à cause de la course constante au prix le plus bas et des pressions qu'ils subissent de leurs acheteurs pour livrer dans les plus brefs délais. Dans la troisième catégorie se rangent les initiatives de responsabilité sociale prises à partir de la base; les ONG sont plus impliquées dans les modalités de contrôle et les procédures de dépôt de plaintes, et l'éducation, la formation et l'organisation des travailleurs retiennent davantage l'attention. Certaines STN, comme Nike, évoluent dans ce sens. Mais cette démarche n'est pas dénuée de tensions et a ses limites, elle aussi, lorsque c'est un moyen, par exemple, "d'éviter et d'empêcher que les travailleurs ne s'organisent vraiment".

Un ordre du jour très limité

D'autres participants ont constaté que les objectifs classiques de la RSE ignoraient souvent des problèmes cruciaux du développement liés aux STN. Peter Utting a relevé une préoccupation majeure à ce sujet:

L'ordre du jour dominant a eu tendance à se limiter à des aspects étroits du développement social et durable et il a laissé de côté des questions fondamentales, qui touchent à la taille des sociétés commerciales, à leur pouvoir et à l'impact de leurs politiques, aux effets néfastes de la flexibilisation du marché du travail et de la libéralisation économique, à des modes d'investissement et de consommation non viables et à des pratiques perverses en matière de fiscalité et d'établissement des prix.

Certains des déterminants fondamentaux du maldéveloppement, de la pauvreté et de l'inégalité sont relégués à l'arrière-plan, lorsqu'ils ne sont pas totalement absents de l'ordre du jour classique de la RSE.

Selon Deborah Doane (New Economics Foundation / NEF), la responsabilité sociale des entreprises devrait se focaliser "sur les moyens de résoudre certains des problèmes mondiaux majeurs de notre temps, qui tiennent aux systèmes de marché", plutôt que simplement sur ce qu'elles peuvent faire pour être à la pointe, grâce à des initiatives sociales et environnementales. "[La RSE] est excellente pour les leaders mais pose des problèmes aux retardataires", qui ont besoin d'une réglementation sous une forme ou une autre. Ann Zammit (consultante indépendante) a noté que "si l'on parle de développement et de l'élimination de la pauvreté, il faut tenir compte des politiques généralement prônées" et du système macropolitique qui est en partie l'œuvre des sociétés commerciales et qui peut avoir des effets pervers sur le développement.

Halina Ward (International Institute for Environment and Development / IIED) a fait observer que la RSE pouvait avoir une incidence néfaste sur le développement en raison de la manière dont sont répartis les coûts et les bénéfices et qui parfois pénalise les entreprises des pays en développement au profit des acteurs déjà dominants. "N'aurions-nous pas établi sans le vouloir un ordre du jour qui favorise les grandes entreprises en réclamant des normes de plus en plus élevées que la base ne peut pas respecter?"

La question de la fiscalité a suscité plusieurs commentaires des conférenciers et participants, qui ont constaté avec inquiétude que l'ordre du jour de la RSE laissait souvent les questions de fiscalité de côté. Eddy Rich (Department for International Development / DFID) est intervenu dans ce sens:

Je suis un peu surpris d'entendre à nouveau une discussion sur la RSE et le développement s'appesantir sur des sujets tels que les codes de conduite et les normes en matière de santé, de sécurité et de travail, lorsque, en fait, la plus grande contribution que les entreprises puissent apporter au développement passe par la fiscalité. ... Vous avez des sociétés qui passent beaucoup de temps à établir des codes ...[tout en] employant une armée de comptables pour ne pas avoir à acquitter intégralement leurs charges sociales et économiques dans les pays où elles sont implantées. ... Or, c'est par l'impôt que le secteur privé peut devenir le vrai partenaire du gouvernement.

Derek Yach (Organisation mondiale de la santé / OMS) a constaté que les questions de santé étaient, elles aussi, souvent oubliées. C'est particulièrement manifeste dans les cas des sociétés productrices de tabac, qui sont "très fières de respecter les droits de l'homme, les normes du travail et les lois relatives à l'environnement. Dommage que leurs produits tuent la moitié de leurs clients réguliers." Selon lui, de nombreuses ONG et le Contrat mondial des Nations Unies n'ont pas prêté suffisamment d'attention aux questions de santé. Si l'on ne remédie pas à cet état de fait, on aura des sociétés commerciales qui seront reconnues comme socialement responsables alors qu'en fait leur activité de base aura pour effet de tuer ou de mutiler des êtres humains.

Plusieurs participants ont fait observer que la RSE était structurellement limitée par le fait qu'elle s'exerçait dans un contexte de néolibéralisme, dans lequel les politiques cultivent des pratiques commerciales susceptibles d'avoir des effets pervers sur le développement. Il faut entendre par là la sous-traitance, les incitations fiscales, la réduction ou l'affaiblissement de l'appareil de contrôle de l'Etat. David Barkin a relevé que le problème au Mexique ne tenait pas au manque de lois mais au fait que les inspections et le contrôle de l'Etat avaient fait place à l'autocontrôle. A propos du Pérou, Renato Alva Pino (consultant indépendant) a estimé que, dans un tel contexte, la RSE apparaissait davantage comme un moyen "d'enjoliver" le néolibéralisme que comme un outil efficace d'allocation ou de transfert de ressources au développement durable.

Florian Roachat (Centre Europe–Tiers Monde / CETIM) a fait remarquer que la question de la responsabilité sociale des entreprises dépassait largement le cadre de l'usine. On le voit bien, non seulement à propos de la sous-traitance, qui permet aux sociétés d'externaliser les risques, mais aussi dans les stratégies politiques auxquelles recourent les sociétés pour obtenir la

libéralisation des régimes du commerce et des investissements, y compris de l'agriculture, ce qui menace les moyens d'existence de millions de paysans.

John Sayer (de la revue *Development in Practice*) a relevé que dans les discussions sur la RSE, on avait tendance à ne pas accorder suffisamment d'attention au problème clé du développement: comment faire reculer la pauvreté dans les pays en développement? "Et lorsqu'on s'attaque effectivement à la pauvreté, on semble le faire au niveau macroéconomique ... [plutôt que] microéconomique." Le casse-tête consiste à tenir compte à la fois des effets des investissements et de l'activité des entreprises sur les emplois, les prix, l'accessibilité des produits de base et des services essentiels et sur l'équité sociale.

Lorsqu'on considère la RSE du point de vue de la société en général, il importe, a constaté Judith Richter (chercheuse indépendante et auteur de *Holding Corporations Accountable*), de regarder au-delà des normes du travail. Il faut élargir la perspective, en partant d'une vision de ce que pourraient être la société et le développement si l'on se plaçait du point de vue des droits de l'homme et de la justice sociale et en définissant, à partir de là, ce que les entreprises devraient ou ne devraient pas faire.

Jusqu'où faut-il allonger l'ordre du jour de la RSE?

Plusieurs intervenants ont mis en garde contre une tendance ou une tentation d'allonger sans cesse la liste des points à l'ordre du jour de la RSE.

John Dunning (Université de Reading) a fait valoir qu'il fallait placer la RSE dans le contexte général de la capacité du marché et des institutions extérieures au marché à influencer sur les objectifs et le comportement des entreprises. Il a aussi demandé aux membres du panel s'il existait un ordre du jour optimal, faisant remarquer que le contenu et la portée de la RSE étaient "très fortement liés, selon le contexte, aux entreprises, aux stades de développement, au système de croyances et aux capacités institutionnelles". Rappelant à la conférence ce qui s'était passé lorsqu'on avait imposé aux STN des obligations contractuelles, il a observé que le fait d'alourdir sans cesse le cahier des charges des STN pouvait avoir des conséquences inattendues et qu'il était important de privilégier les structures d'incitation.

Guy Standing (Organisation internationale du Travail / OIT) a noté que les démarches de responsabilisation sociale avaient tendance à confondre ce qu'il *faudrait* faire avec ce qu'il était possible de faire. Au niveau de l'entreprise, il faut commencer par le plus nécessaire – par exemple la définition des responsabilités minimales liées, par exemple, à la formation et aux installations sanitaires – et remonter peu à peu, en négociant et selon les capacités, aux

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21376

